

Message du **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ACSE**

Date : Le 17 mars 2015, 19 h 35

Destinataires : Étudiantes et étudiants membres de l'ACSE

Chères étudiantes,

Chers étudiants,

L'Association des étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs en éducation de l'Université de Montréal (ACSE) convie tous ses membres à une Assemblée générale le mardi 24 mars 2015 de 10 h à midi au local B-440 du pavillon Marie-Victorin.

La proposition d'ordre du jour se présente comme suit :

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Élection d'un(e) président/présidente d'assemblée;
3. Élection d'un(e) secrétaire d'assemblée;
4. Adoption de l'ordre du jour;
5. Présentation des états financiers de l'ACSE;
6. Vote du budget;
7. Demande d'aide financière – Projet de Joëlle Varin;
8. Demande d'aide financière – Le « féminisme prend sa place »;
9. Désaffiliation de la FAÉCUM de la FEUQ;
10. Varia;
11. Clôture de l'Assemblée.

Tout membre de l'ACSE peut formuler un amendement de l'ordre du jour proposé ou l'ajout de point de discussion supplémentaire, soit avant l'Assemblée générale (par courriel) ou en personne (le jour de l'AG).

Collations et café seront fournis!

En espérant vous y rencontrer, nous vous prions de recevoir, chères étudiantes, chers étudiants, nos salutations les meilleures.

Pour le Conseil d'administration,

Abdel Hakim TOUHMOU

Responsable des relations aux membres

**Association des étudiantes et des étudiants
aux cycles supérieurs en éducation (ACSE)**

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation
90, avenue Vincent-d'Indy, local C-262
Montréal (Québec) H2V 2S9

514 343 6111, poste 4709

www.aeesse.umontreal.ca

acse@umontreal.ca

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ : Ce document électronique (incluant tout fichier ou élément qui y est joint) est destiné uniquement à la personne ou à l'entité à qui il est adressé. Il peut contenir des renseignements personnels, confidentiels ou assujettis au secret professionnel. Si vous avez reçu ce document par erreur, il vous est interdit de le reproduire, de le conserver ou d'utiliser les renseignements qui y sont contenus, d'une quelconque manière. Veuillez le détruire et avoir l'obligeance de communiquer avec l'expéditeur, afin qu'il apporte les correctifs requis.